

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 7.0 Date de révision 03.05.2017

Date d'impression 06.12.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit	:	Citral
Code Produit	:	C83007
Marque	:	Aldrich
No.-Index	:	605-019-00-3
No REACH	:	Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure
No.-CAS	:	5392-40-5

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	:	Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances
--------------------------	---	--

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l L'Isle D'Abeau Chesnes F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER
Téléphone	:	+33 (0)4 74 82 28 40
Fax	:	+33 (0)4 74 95 68 08
Adresse e-mail	:	eurtechserv@sial.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence	:	+33 (0)9 75 18 14 07 (CHEMTREC) +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)
--------------------------	---	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Irritation cutanée (Catégorie 2), H315  
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection.

Informations Additionnelles sur aucun(e)  
les Dangers

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Synonymes : Geranial and neral mixture, 3,7-Dimethyl-2,6-octadienal  
Formule : C<sub>10</sub>H<sub>16</sub>O  
Poids moléculaire : 152,23 g/mol  
No.-CAS : 5392-40-5  
No.-CE : 226-394-6  
No.-Index : 605-019-00-3

#### Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
<b>Citral</b>		
No.-CAS	5392-40-5	Skin Irrit. 2; Skin Sens. 1; H315, H317
No.-CE	226-394-6	
No.-Index	605-019-00-3	
		<= 100 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

#### En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Information supplémentaire

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.  
Pour les précautions, voir section 2.2

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer dans un endroit frais.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### **Protection de la peau**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

#### Contact total

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0,3 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

#### Contact par éclaboussures

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0,3 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

### **Protection du corps**

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### **Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- |  |  |
|--|--|
| a) Aspect  | Forme: clair, liquide<br>Couleur: jaune clair    |
| b) Odeur   | Donnée non disponible                            |
| c) Seuil olfactif  | Donnée non disponible                            |
| d) pH  | Donnée non disponible                            |
| e) Point de fusion/point de congélation                  | Point/intervalle de fusion: < -20 °C à 1.013 hPa |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 229 °C - lit.                                    |
| g) Point d'éclair  | 95 °C - coupelle fermée                          |
| h) Taux d'évaporation                                    | Donnée non disponible                            |

i)	Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j)	Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite d'explosivité, supérieure: 9,9 %(V) Limite d'explosivité, inférieure: 4,3 %(V)
k)	Pression de vapeur	< 1,3 hPa à 100 °C - OCDE ligne directrice 104
l)	Densité de vapeur	5,26 - (Air = 1.0)
m)	Densité relative	0,888 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C - lit.
n)	Hydrosolubilité	0,42 g/l à 25 °C - OCDE ligne directrice 105
o)	Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: env.2,9 à 25 °C - OCDE Ligne directrice 117
p)	Température d'auto-inflammabilité	225 °C à 1.013 hPa
q)	Température de décomposition	Donnée non disponible
r)	Viscosité	Donnée non disponible
s)	Propriétés explosives	Donnée non disponible
t)	Propriétés comburantes	Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Densité de vapeur relative	5,26 - (Air = 1.0)
----------------------------	--------------------

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, Acides forts, Des bases fortes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 6.800 mg/kg

DL50 Dermale - Rat - mâle et femelle - > 2.000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Irritant pour la peau.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux  
(OCDE ligne directrice 405)

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

- Souris

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
(OCDE ligne directrice 429)

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

OCDE ligne directrice 474

Souris - mâle et femelle

Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

### **Danger par aspiration**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

Toxicité à dose Rat - femelle - Oral(e) - LOAEL : 335 mg/kg - OCDE ligne directrice 408 répétée

Rat - mâle - Oral(e) - LOAEL : 345 mg/kg - OCDE ligne directrice 408

RTECS: RG5075000

Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons Essai en statique CL50 - Leuciscus idus(Ide) - 6,78 mg/l - 96 h (DIN 38412)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 6,8 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues Essai en statique CE50 - Desmodesmus subspicatus (Algue verte) - 103,8 mg/l - 72 h

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 28 d  
Résultat: 85 - 95 % - Facilement biodégradable.  
(OCDE Ligne directrice 301 C)



**Information supplémentaire**

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

---